

Facture indue payée et réclamée

Par HORTUS, le 02/06/2022 à 14:49

Bonjour,

j'ai effectué en 2021 une prestation de services pour un client qui m'a demandé si je voulais être rémunéré en fiche de paye ou facture. J'ai envoyé les justificatifs pour être payé sur facture et n'ai jamais monté de dossier pour être payé en salaire. Pour des raisons qui m'échappent, il m'a payé en salaire (sans les justificatifs) avec retard, j'ai donc entre temps émis une facture qu'il m a ensuite réglée.

Il me réclame 1 an plus tard un remboursement de la facture que j'ai bien émise et qui m'était bien due au moment où elle a été émise, le salaire que je n'attendais pas (n'ayant pas monté de dossier en ce sens) n'arrivant pas.

Quels sont mes droits, en sachant que je n'ai fait que la demande d un paiement en facture et jamais en salaire et qu'il y a donc eu erreur manifeste et exclusivede sa part, qu'il n'a exhumée que parce que cette année les choses allaient se reproduire et que je l'ai alerté ?

d'avance merci

cdt